

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un parc de stationnement à Saint-Germain-au-Mont-d'Or (69)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

METROPOLE DE LYON

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

David KIMELFELD, Président de la Métropole de Lyon

RCS / SIRET

2 0 0 0 4 6 9 7 7 0 0 0 1 9

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41° a) Aires de stationnement ouvertes au public	Création de places de stationnement - Création d'un parking silo de 600 places, aux abords de la gare de Saint-Germain-au-Mont-d'Or.
6° Infrastructures routières	a) Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements public de coopération intercommunale non mentionnées aux b) et c) de la colonne précédente.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site actuel correspond à un terrain de 6000 m² comprenant dans sa partie sud des bâtiments dédiés à l'exploitation de la SNCF et dans sa partie nord un parking d'environ 220 places.

Il s'agit d'aménager un parking silo d'environ 600 places, sur l'emplacement du parking existant, et desservi par la même voirie. Les travaux de construction de cet ouvrage impliquent la démolition d'un bâtiment de stockage utilisé par la SNCF.

Le parking, construit sur 6 étages, comprendra :

- un local d'exploitation de 25 m²
- un local d'entretien auto-laveuse 10 m²
- un local courants faibles 10 m²
- un local TBGT 10 m²
- 3 ascenseurs

Il est prévu l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du R+6 du bâtiment, la puissance prévisionnelle de la centrale est évaluée entre 300 et 400 kWc.

La voie d'accès au parking sera élargie sur un linéaire de 100 mètres.

4.2 Objectifs du projet

La Métropole de Lyon souhaite développer les reports modaux entre la route et le rail, notamment pour les usagers pendulaires. La construction d'un parc relais de 600 places aux abords de la gare de Saint-Germain-au-Mont d'Or s'inscrit dans ce plan d'actions en faveur de l'amélioration du rabattement des différents modes de déplacement vers les gares.

La Gare de Saint-Germain-au-Mont-d'Or offre une position remarquable dans le réseau ferroviaire métropolitain. C'est la deuxième gare de la métropole en terme de fréquentation (hors Perrache et Part Dieu). Elle accueille plus de 100 trains par jour représentant 1 170 voyageurs par jour (données 2015). Les utilisateurs résident dans un périmètre d'une quinzaine de kilomètres (contre 3 km en moyenne pour des gares comparables).

L'offre de stationnement actuelle est de 220 places aménagées en plusieurs poches de stationnement et 220 places tolérées, soit 440 places au total. Tous les parkings sont actuellement saturés, ce qui conduit au débordement sur les voiries avoisinantes d'environ 100 à 150 véhicules générant des conflits d'usage et des problèmes de sécurité. Ce parc relais sera exclusivement réservé aux usagers de la SNCF.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Afin d'aménager ce parking, il est prévu :

- la déconstruction du bâtiment de stockage de la SNCF
- la dépose des réseaux d'eaux pluviales et d'éclairage
- la démolition de maçonneries diverses, bordures, enrobés et grillage
- le défrichage d'une partie du boisement
- le nivellement du terrain
- la réalisation des fondations semi-profondes
- la construction du nouveau bâtiment
- la réalisation des voies d'accès au parking (voirie, cheminement piétons et cycles)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il s'agit d'un entretien courant d'un parking : déchets, zone de rétention des eaux pluviales, ascenseurs, panneaux photovoltaïques sur le toit.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La construction de ce parking sera soumise à permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Capacité parking silo à 6 étages	600 places dont 12 places PMR et des places comportant des bornes de recharge électrique
Installation photovoltaïque sur le toit, puissance :	300-400 kWc
Surface défrichée	4653 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 04°48'12"00 Lat. 45°53'21"15

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Saint-Germain-au-Mont-d'Or

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude s'inscrit dans le plan de prévention du bruit de l'agglomération lyonnaise approuvé le 3 novembre 2015. Il se situe en zone bruyante liée au trafic ferroviaire.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'est présente sur le site d'étude d'après l'expertise flore et pédologique menée en 2019 (voir détails en annexe: Diagnostic écologique du 12/12/2019)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or est couverte par le PPRi du Grand Lyon (Rhône et Saône, secteur Saône) approuvé le 12/12/2006. La commune est également couverte par le PPRT BASF Argi Production et Coatex-Usine 1 à Genay, approuvé le 10/11/2014.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le volume de déblais non pollués est estimé à 6900 m ³ . Le volume des déblais à traiter représente un volume de 8500 m ³
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite l'apport de matériaux pour la construction du bâtiment et de la voirie.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des mesures sont proposées pour éviter, réduire les impacts du projet sur la biodiversité du site (voir rapport en annexe : "Analyse des incidences du projet sur le milieu naturel et proposition de mesures environnementales", février 2020).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 n'est présent dans un rayon de 5km.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une zone de boisement fortement anthropisée, majoritairement composée d'espèces végétales envahissantes (Robinier faux-acacia), pour une surface déboisée de 0,46 ha.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas concerné par un risque technologique, il n'est pas situé dans une zone soumise au PPRT. Le site se situe toutefois aux abords de la voie ferrée où du transport de matières dangereuses est effectué.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est concerné par un aléa moyen pour le risque lié au retrait et gonflement des sols argileux. Le site est soumis à un risque sismique de niveau 2.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas en zone de risque PPRT, il est implanté en bord de voie ferrée afin de permettre de se stationner en vue de se déplacer via le train, limitant la circulation vers le centre de Lyon.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce parking va permettre de répondre aux besoins de stationnement actuels (stationnement sauvage) en offrant des places de stationnement aux usagers de la SNCF pour favoriser le déplacement alternatif à la voiture et limiter les trafics vers le centre de l'agglomération lyonnaise.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le site est implanté aux abords de la voie ferrée, il est donc impacté par les nuisances acoustiques de cette infrastructure. Le projet de parking va également générer des nuisances liées au trafic. Toutefois, l'objectif est de permettre un stationnement à l'extérieur de l'agglomération lyonnaise en vue de favoriser l'utilisation du train et donc de réduire le trafic routier et ses nuisances.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le parking, se situant à proximité de la voie ferrée, peut être soumis à la contrainte de vibration. Cet aspect sera pris en compte dans les études géotechniques et de fondation du bâtiment.</p> <p>Ce nouveau parking n'aura pas d'incidence sur le fonctionnement du réseau ferré.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un éclairage est déjà présent au niveau du parking actuel et de la voirie d'accès. Des mesures permettant d'optimiser l'éclairage du projet et limitant les incidences sur les espèces animales (chiroptère notamment) sont proposées. (voir rapport en annexe : "Analyse des incidences du projet sur le milieu naturel et proposition de mesures environnementales", février 2020).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales seront rejetées au réseau d'assainissement en prévoyant les dispositions nécessaires pour éviter tout risque de pollution lié à l'usage du parking.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit des sanitaires uniquement pour le personnel d'entretien. Les rejets se feront dans le réseau d'assainissement existant.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site ne sera utilisé que pour le stationnement, toutefois des poubelles seront installées pour collecter les déchets des usagers. Ces derniers seront collectés par la collectivité.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking n'aura pas d'incidence sur le patrimoine du secteur. Au vu du fort talus boisé, le site n'est pas perceptible depuis l'ouest (zone bâtie de Saint-Germain-au-Mont-d'Or). Le bâti pourrait être visible depuis la voirie située le long de la Saône à Genay, mais ces points de vue seraient limités et le bâtiment sera masqué en partie par les caténaires et la topographie boisée du site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet permettra d'organiser et d'augmenter le stationnement actuel sur la zone. Aucune activité agricole n'est présente sur le site et le boisement d'acacias ne fait pas l'objet d'une exploitation sylvicole particulière.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Prescriptions diagnostic pollution des sols :

- Limiter le volume de matériaux évacués hors site et favoriser le réemploi des terres excavées sur site
- Recouvrir par un revêtement ou une couche de matériaux sains des terres de remblais laissées en place

Mesures en faveur du milieu naturel (voir détails en annexe)

Mesure d'évitement :

- Maintien d'une continuité boisée à l'ouest du projet

Mesures de réduction :

- Balisage des travaux
- Adaptation du planning des travaux (défrichage en septembre-octobre)
- Limitation des pollutions
- Gestion des espèces envahissantes

Mesure d'accompagnement :

- Reconstitution d'une lisière favorable aux reptiles au nord du projet

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu du type de projet (aménagement d'un parking silo en extension d'un parking existant), du contexte du site (abords de la voie ferrée), le projet n'aura pas d'incidence sur l'environnement nécessitant une évaluation environnementale. Les principaux enjeux (recherche de sols pollués, biodiversité, gestion des eaux pluviales, paysage) ont fait l'objet d'études spécifiques et sont pris en compte dans la conception de ce projet.

Les annexes 2 à 6 mentionnées ci-dessous sont regroupées dans le dossier d'accompagnement du présent CERFA.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Deux autres annexes sont jointes :

- Diagnostic écologique du 12/12/2019 ;
- Analyse des incidences du projet sur le milieu naturel et proposition de mesures environnementales, février 2020

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LYON

le,

- 6 MARS 2020

Signature


Pour Le Président,
Le Vice-Président
Prosper KABALO